



Communiqués de presse

Qualité

Ambition 2024 : la Région Île-de-France et le Groupe ADP présentent leur stratégie pour l'accueil des visiteurs

Le 2 décembre 2018

Valérie Pécresse, Présidente de la Région Île-de-France et Augustin de Romanet, Président-directeur Général du Groupe ADP ont signé le 03 décembre 2018 une convention de partenariat « Ambition 2024 », qui définit la stratégie commune pour l'accueil des visiteurs nationaux et internationaux, notamment dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

Informations ressources

Filières

[Accueil et information](#)

Descriptif

La qualité de l'accueil et du service constitue un facteur clé de l'attractivité de la destination et son amélioration constante est donc un enjeu déterminant. Comme premières portes d'entrée des touristes en France et en Europe, les aéroports parisiens sont une vitrine de la première capitale mondiale du tourisme.

Afin d'améliorer l'accueil de nos visiteurs, la convention prévoit la transformation des **Points d'Information Tourisme** à

Paris-Charles de Gaulle entre la Région Île-de-France et le Groupe ADP, et des **Points d'Information Tourisme** déployés dans les aéroports de la Région Île-de-France.

Valérie Pécresse, Présidente de la Région Île-de-France, a signé le 3 décembre 2018, à Paris, une convention de partenariat avec Augustin de Romanet, Président-directeur Général du Groupe ADP, pour l'accueil des visiteurs nationaux et internationaux, notamment dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Cette convention définit la stratégie commune pour l'accueil des visiteurs nationaux et internationaux, notamment dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Cette convention définit la stratégie commune pour l'accueil des visiteurs nationaux et internationaux, notamment dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

Ce site utilise des cookies dits « techniques » nécessaires à son bon fonctionnement, des cookies de mesure d'audience (génération des statistiques de fréquentation et d'utilisation du site afin d'analyser la navigation et d'améliorer le site), des cookies de modules sociaux (en vue du partage de l'URL d'une page du site sur les réseaux sociaux), des cookies publicitaires (partagés avec des partenaires) et des cookies Youtube. Pour plus d'informations et pour en paramétrer l'utilisation cliquez sur "Paramétrer les cookies". Vous pouvez à tout moment modifier vos préférences.

renforcées de la part du Gouvernement pour que Paris ne revive pas cette situation de chaos, sachant que les images qui tournent en boucle abiment l'image de la France. Quels que soient les bons résultats du tourisme cette année, nous ne pouvons pas nous reposer sur nos lauriers et nous devons continuer à déployer des mesures innovantes pour améliorer toujours la qualité de services de la destination. La convention de partenariat qui est signée aujourd'hui est d'autant plus importante que notre Région va accueillir les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, un levier crucial pour que les touristes viennent découvrir l'Île-de-France. »

Pour répondre aux attentes des touristes de 2024, un tout nouveau dispositif sera progressivement déployé :

- **des personnels seront dorénavant en mobilité**, en salle de livraison bagage notamment. Au plus près des besoins des passagers, ils fourniront ainsi des conseils ciblés et proposeront une gamme de produits et services touristiques enrichis ;
- **le design et l'équipement des espaces** sera revu pour plus d'ouverture, avec notamment l'installation de nouvelles interfaces digitales ;
- **l'ouverture d'un dixième Point Information Tourisme** est prévue dans le futur bâtiment de jonction de l'aéroport de Paris-Orly, dont la mise en service sera effectuée au printemps 2019 ;
- **de nouveaux produits, comme le Paris Region Pass, seront vendus dans nos Points Information Tourisme** offrant une meilleure expérience à nos visiteurs, une large offre de produits culturels et touristiques, ainsi qu'une offre permettant une connexion wifi et une couverture cellulaire dans notre destination.

Pour la région Île-de-France, cette convention s'inscrit dans la stratégie mise en place au travers du Schéma Régional du Développement du Tourisme et les Loisirs 2017-2021, qui a pour objectif de renforcer la qualité de l'offre touristiques et de réinventer la destination pour faire de Paris Ile-de-France une expérience unique et offrir aux visiteurs une qualité d'accueil conforme à sa position de leader mondial. Ce partenariat avec le Groupe ADP vient s'ajouter à l'ensemble des initiatives de la région Île-de-France pour favoriser le tourisme : l'amélioration des transports, avec un investissement de près de 24 milliards d'euros d'ici 2025, le nouveau site www.visitparisregion.com, qui permet de se tenir informé des événements et d'acheter en ligne des prestations touristiques, le renforcement du « bouclier de sécurité » pour assurer la sécurité sur les sites touristiques et la mise en place d'un Fonds propreté afin de financer des actions de nettoyage dans toutes les communes franciliennes.

Nombre de pages

2

Ressources

Ce site utilise des cookies dits « techniques » nécessaires à son bon fonctionnement, des cookies de mesure d'audience (génération des statistiques de fréquentation et d'utilisation du site afin d'analyser la navigation et d'améliorer le site), des cookies de modules sociaux (en vue du partage de l'URL d'une page du site sur les réseaux sociaux), des cookies publicitaires (partagés avec des partenaires) et des cookies Youtube. Pour plus d'informations et pour en paramétrer l'utilisation cliquez sur "Paramétrer les cookies". Vous pouvez à tout moment modifier vos préférences.